



A.E.R.S

Association d'Entraide
et de Reclassement Social

▶ PÔLE JUSTICE

- **Contrôle Judiciaire Socio Éducatif**
- **Enquêtes Sociales Rapides**
- **Enquêtes de Personnalité**
- **Stages de sensibilisation et de responsabilisation**

Missions :

- Réaliser des enquêtes afin d'évaluer la situation sociale de la personne mise en cause dans une affaire judiciaire.
- Assurer le suivi des mesures alternatives à la détention.
- Contrôler les obligations judiciaires et accompagner les démarches d'insertion.
- Orienter vers des dispositifs adaptés.
- Rendre compte aux magistrats de la problématique de la personne, des actions entreprises.
- Permettre une individualisation de la sanction pénale et favoriser une prévention de la récidive.
- Animer des actions collectives afin de prévenir la réitération des comportements.

Bénéficiaires :

Le service intervient auprès des personnes à la demande des magistrats sur mandat judiciaire.

Moyens :

- Un pôle composé d'un service à Montpellier et d'une antenne à Béziers.
- Un chef de service et une équipe d'intervenants socio-judiciaires.
- Studios pour accueil des auteurs de violences conjugales sous le coup d'une éviction placés sous **CJSE** (Contrôle Judiciaire Socio Éducatif).



A.E.R.S

Association d'Entraide
et de Reclassement Social

PÔLE JUSTICE

- **Contrôle Judiciaire Socio Éducatif**
- **Enquêtes Sociales Rapides**
- **Enquêtes de Personnalité**
- **Stages de sensibilisation et de responsabilisation**

Actions :

• Mesures d'investigations :

- Enquêtes de Personnalité.
- Enquêtes Sociales Rapides systématiques avant Comparution Immédiate (Permanence d'Orientation Pénale - **POP**).
- Enquête Sociales Rapides (Comparution sur Reconnaissance Préalable de Culpabilité - **CRPC**, Convocation par Officier de Police Judiciaire - **COPJ**).


• Mesures d'accompagnements :

- Contrôle Judiciaire Socio Éducatif.
- Contrôle Judiciaire Socio Éducatif avec éviction du domicile pour les conjoints violents.


• Stages alternatifs aux poursuites, ou peines complémentaires :

- Stages de sensibilisation aux dangers de l'usage de produits stupéfiants.
- Stages de responsabilisation pour la prévention et la lutte contre les violences au sein du couple et sexistes.
- Stages de citoyenneté.
- Stages de sensibilisation aux dangers de la conduite en état d'alcoolémie ou sous l'emprise de produits stupéfiants.

Montpellier


 04 67 58 59 58

Service stage

 04 11 93 44 85

 polejustice@aers-asso.fr

Béziers

 04 30 17 33 76



TJ de Montpellier

Place Pierre Flotte
34040 MONTPELLIER Cedex 1

TJ de Béziers

93 avenue du Président Wilson
34500 Béziers

